

# REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF MONTEE DE DEMONSTRATION

*Le présent règlement particulier complète le règlement standard des montées de démonstration*

## **24<sup>ème</sup> Montée Historique de Lucéram** **Dimanche 12 juillet 2026**

### **ARTICLE 1. ORGANISATION**

Nom de la manifestation : 24<sup>ème</sup> Montée Historique de Lucéram

Date de la manifestation : Dimanche 12 juillet 2026

Organisateur administratif : ASA Nice

Organisateur technique : Automobile Club de Nice

Lieu de la manifestation : Lucéram

Visa Ligue n° ..... délivré le .....

Permis d'organisation FFSA n° ..... délivré le .....

Cette manifestation est organisée conformément aux Règles Techniques et de Sécurité des Montées et Courses de Côte (ci-après « RTS ») et au présent règlement particulier.

**Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre Ier des prescriptions générales édictées par la FFSA**

### **ARTICLE 1. ORGANISATION**

#### **1.1. OFFICIELS**

(Au minimum)

- Directeur de Course au départ de la montée : PAWLAK Paul-Edouard Licence N°153663
- Commissaire technique :
  - ASSO Pierre Licence N°46813
  - PRADO Philippe N°56333
- Médecin : Docteur BODINO Gilbert RPPS 10003292553

#### **1.2. HORAIRES**

Ouverture des engagements le 15 Avril 2026 à 10h00

Clôture des engagements le 26 juin 2026 à 16h00

Publication de la liste des engagés le 12 juillet 2026 à 8h00

Accueil des participants le 12 juillet 2026 à 7h00

Vérifications administratives le 12 juillet 2026 à 7h00

Vérifications techniques le 12 juillet 2026 à 7h00

Affichage de la liste des concurrents autorisés à prendre le départ le 12 juillet 2026 à 8h00 à Lucéram.

Briefing des concurrents le 12 juillet 2026 à 8h00

Démonstration le 12 juillet 2026 à 8h00

### 1.3. VERIFICATIONS

Vérifications administratives le 12 juillet de 7h00 à 8h30, à Lucéram.

Les participants devront présenter :

- licence, ou titre de participation, et permis de conduire pour le **conducteur** ;
- carte grise, ou titre de circulation, ou passeport technique (PTN/PTH) pour la **voiture**.
- vignette de contrôle technique en cours de validité (pour les voitures y étant soumises).

Vérifications techniques le 12 juillet de 7h00 à 8h30, à Lucéram.

## ARTICLE 3. PARTICIPANTS, CONDUCTEURS, EQUIPIERS

**3.1.** Les engagements seront reçus à partir de la parution du présent règlement à l'adresse suivante :

Automobile Club de Nice – 9 Rue Massenet

[event@automobileclubdenice.com](mailto:event@automobileclubdenice.com) – 04 93 87 18 17

jusqu'au 21 avril 2026 à 16h00.

Les droits d'engagement sont fixés à 150 €, réduits à 130 € pour les concurrents membres de l'Automobile Club de Nice. Ces prix ne comprennent pas de TPRLR pilote.

**Les licences et/ou titres de participation sont facultatifs pour les passagers à bord des voitures strictement de série conformes à la législation routière française.**

Pour être valables, les engagements devront obligatoirement être accompagnés du montant des droits d'engagement.

## ARTICLE 4. VOITURES ET EQUIPEMENTS

### 4.1. VOITURES ADMISES

Le nombre des voitures admises est fixé à 120

Les voitures admises sont les suivantes :

- Toutes voitures de plus de 25 ans régulièrement immatriculés et conformes à la législation routière française (entre 1919 et 25 ans au 31 décembre de l'année en cours)
- Aux voitures de compétition de plus de 25 ans, non immatriculés, en doublure de la Montée Historique. Les voitures devront être conforme en tout point avec les RTS.
- L'organisation se réserve le droit d'accepter des voitures d'exception ou de prestige.

### 4.2. EQUIPEMENTS DE SECURITE

Conforme aux RTS

### 4.4. MESURES ET DISPOSITIF DE SECURITE

Nombre d'ambulance : 1

Une ambulance est-elle équipée du matériel nécessaire à la ventilation et l'aspiration : oui ~~non~~

Une équipe d'extraction est-elle présente ? oui ~~non~~

## ARTICLE 6. SITES ET INFRASTRUCTURES

### 6.1. RECONNAISSANCES

Les reconnaissances sont interdites.

## **6.2. PARCOURS**

Départ : Au croisement de la Chapelle Notre Dame du bon cœur – Lucéram

Arrivée : Au Croisement de la D2566 et de la D15 – Col Saint-Roch

Longueur du parcours : 4 Km

Largeur du parcours : ND

Nombre de montées : 4

Nombre de postes de commissaires : 11

Nombre de commissaires : 30

Nombre et type d'extincteurs par poste : 1

## **ARTICLE 9. PUBLICITE**

Publicité obligatoire (non rachetable) – Ronds de portières numérotés, couvre plaque et stickers siglés  
La Rade Classique – Automobile Club de Nice et Côte d'Azur.

Un plan détaillé sur l'identification et la publicité sera remis lors de vérifications.

## **ARTICLE 10. PRIX**

Aucune remise des prix n'est organisée.

## **ARTICLE 11. ANNULATION REMBOURSEMENT**

Le participant régulièrement engagé et ne prenant pas le départ, ne pourra être remboursé de la totalité de son engagement, une somme restant acquise à l'organisation pour couvrir les frais déjà engagés.

- 1 mois avant (12 juin 2026) - 50 % de retenue sur les frais d'inscriptions

- Moins 22 jours avant (à partir du 19 juin 2026) 75 % de retenue sur les frais d'inscriptions

- Moins 15 jours avant (à partir du 28 juin 2026) 100% de retenue sur les frais d'inscriptions